



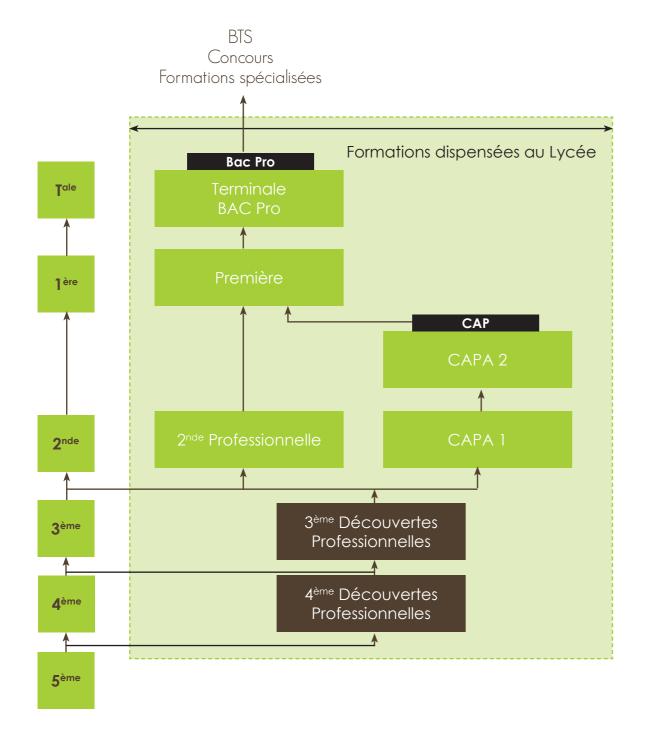
Se former, de la classe de quatrième au Bac Professionnel, aux métiers des

# **SERVICES AUX PERSONNES**

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> « découvertes professionnelles »
- CAPA Services en milieu rural
- Bac Pro Services aux personnes et aux territoires







## Classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> « DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES »

- Vers les métiers des Services aux Personnes
- Vers d'autres métiers de « Service »

Choisir un métier grâce aux découvertes professionnelles Retrouver goût et motivation par un enseignement plus concret en relation avec les métiers



#### Le CAPA « Services en milieu rural »

- Métiers des Services aux personnes
- Métiers de la vente accueil

En 2 ans après la classe de 3ème, une formation concrète et pratique :

- Un enseignement général (13 h/semaine) et professionnel (15 h/semaine)
- 15 semaines de stage en 2 ans
  - » auprès des enfants, des personnes âgées ou malades
  - » en commerce de proximité...



#### Le Bac Professionnel

« Services aux personnes et aux territoires »





En 3 ans après la classe de 3<sup>ème</sup>, une formation adaptée aux **exigences professionnelles** :

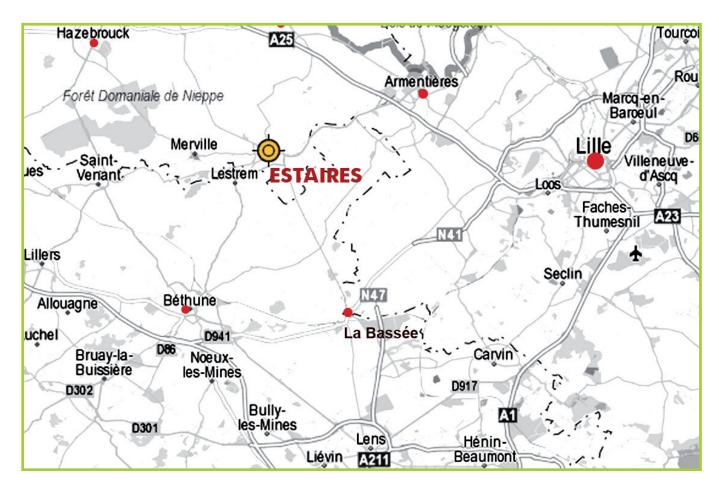
- · Enseignement général
- Enseignement professionnel
- 22 semaines de stages en 3 ans, actions professionnelles
- Accompagnement individualisé

Ce Bac Pro vous dote de nombreux atouts et permet de développer vos qualités :

- · Relation, contact, écoute
- Ouverture et service aux autres
- · Animation, organisation et action

Ce Bac Pro vous prépare à des métiers dans les secteurs :

- Petite enfance
- Santé
- Social
- Tourisme
- · Animation, loisirs
- · Hébergement, restauration
- Pour répondre aux besoins des crèches, des écoles, des maisons de retraite, des hôpitaux, des centres d'accueil pour personnes atteintes d'un handicap, des collectivités locales...









### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

- Prise en charge possible du transport par le conseil général
- Cours du lundi au vendredi (pas le mercredi après-midi)
- Accueil en internat pour filles et garçons
- Accès aux bourses nationales du second degré dès la quatrième (plus aide à la demipension en classes de 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>).



Lycée Professionnel S<sup>t</sup> Roch • Services aux personnes 15-17, rue du Collège • 59940 ESTAIRES Tél.: 03.28.48.83.14 • Fax: 03.28.48.81.63 www.lycee-estaires.fr • Mail: estaires@cneap.fr Établissement privé sous contrat avec l'État • SIRET 783610421 • RNE 0595122X